



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2017

Affaires scolaires : Le conseil :

- Approuve le projet de convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement.
- Accepte de rembourser les frais de déplacement de l'animatrice de l'accueil de loisirs de Molineuf à Orchaise et de l'intervenante musicale d'Orchaise à Chambon-sur-Cisse.

Finances : Le conseil :

- Décide d'admettre en non valeur et par conséquent de prendre en charge une somme de 366,56 € correspondant à des créances communales pour lesquelles le Receveur municipal n'a pu aboutir dans les procédures de recouvrement qui s'offraient à lui.
- Décide de demander la somme de 324 € à ENEDIS au titre de la redevance d'occupation du domaine public pour 2017.
- Décide d'éliminer de l'inventaire communal le tracteur Massey Ferguson de 2003 qui a été vendu.
- Décide d'amortir les subventions versées aux comptes 204 sur 5 années.
- Vote une décision modificative budgétaire pour un virement de crédit de fonctionnement au chapitre 012 pour 27 000 €.
- Fixe à 3 € par jour le tarif de l'accueil périscolaire du soir à l'école de Chambon-sur-Cisse de 17 h 15 à 17 h 45.

Assurances : Le conseil retient GROUPAMA pour l'assurance des bâtiments communaux, MAIF VAM pour l'assurance des véhicules et GROUPAMA CIGAC pour l'assurance statutaire du personnel communal à compter du 1^{er} janvier 2018.

Divers : Le conseil approuve le transfert des emplois du SIVOS dissous le 1^{er} septembre 2017 vers la commune nouvelle de Valencisse et adopte le tableau des effectifs actualisé.

Valencisse, le 18 décembre 2017

Le Maire,

Jean-Yves GUELLIER

